



# LE PETIT VARENNOIS



L'actualité du village de VARENNES

47<sup>ème</sup> bulletin d'information

Octobre 2014

## Le mot de M. le Maire,

Parfois, il est nécessaire de rappeler que les animaux ne peuvent pas divaguer librement sur le territoire de la commune. Les propriétaires se doivent de les garder dans un lieu habituel mais clos.

Si ces règles ne sont pas respectées, le maire de la commune peut conformément à l'article L.211-11 du code rural et de la pêche maritime mettre en œuvre les dispositions suivantes :

- \* placement des animaux dans un lieu de dépôt adapté, tel que désigné par la convention fourrière (consultable en mairie).
- \* euthanasie des animaux, vente ou cession à une association de protection animale.

Il est agréable de vivre dans notre village lorsque les règles élémentaires de savoir vivre sont respectées.

Gérard Martin

## ETAT CIVIL

### Mariage

Se sont unis:

**DELGA Laurent et SOULAIGRE Marine**

Le 26/07/2014

**AMBROSINO Yannick-Michel et LARDEYROL Gisèle**

Le 02/08/2014

**CHARRIERE Cyril et LEVAN THOI Caroline**

Le 09/08/2014

Tous nos meilleurs vœux aux nouveaux époux

### Décès

**M. Robert DELGA nous a quittés à 89 ans**

Le 1/10/2014

Une pensée à lui et à toute sa famille

## SERVICE PUBLIC

MAIRIE DE VARENNES

Ouverture au public

Lundi de 9h à 12h et de 13h à 17h  
 Mercredi de 13h à 16h30  
 Vendredi de 13h à 16h30

Téléphone: 05 53 61 07 66

Fax: 05 53 61 72 31

Adresse mail:  
varennes.mairie@wanadoo.fr

**M. le Maire assure une permanence aux heures d'ouverture de la mairie**

## URGENCE

Gendarmerie 17 ou 05 53 63 56 30

SAMU 15

Pompier 18

Dépannage eaux 05 53 24 95 19

Dépannage gaz 08 00 47 33 33

Dépannage EDF 09 72 67 50 24



Voici quelques photos de la fête de village

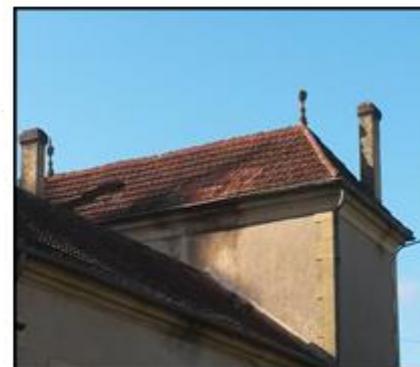
## Un imprévu...

La commune a du faire réaliser des travaux d'urgence suite aux infiltrations au niveau de la cheminée de l'école.

Les dégâts ont été constatés après des épisodes pluvieux, précédant la rentrée scolaire.

Humidité ayant attaqué les murs, il ne nous a pas été possible de conserver la cheminée et de fait, elle a été entièrement supprimée.

Nous féliciterons la réactivité de tous les intervenants qui a permis de réaliser les travaux avant la rentrée scolaire.



Mairie : 24150 VARENNES

Directeur de la publication : Gérard MARTIN

Tirage : 250 exemplaires

Comité de rédaction : G. Martin, M. Feuille, S. Harel, L. Portello, P. Soulage, S. Grellety.

# Une rentrée scolaire presque réussie...

## La commune de Varennes est fière de vous présenter son école

L'école date de 1899 elle comprend une salle de classe, une arrière classe où les enfants font la sieste, une cantine et une belle cour de récréation.

Cette année est un peu particulière, la rentrée 2014/2015 fonctionne avec de nouveaux rythmes scolaires (cours le mercredi matin et Temps Activités Périscolaires gratuit à partir de 15h30).

C'est une vraie petite entreprise. Elle accueille 25 d'élèves de moyenne et petite section. Son encadrement est composé de M. Bouesnard professeur des écoles, de Mmes Monique ATSEM, Nadia pour la garderie et Annick pour la cantine.

Quel bonheur de pouvoir accueillir tout ce petit monde dans notre petit village.

## INFO école

### Augmentation tarifs cantine scolaire et suppression des tickets de garderie

Le conseil municipal a décidé d'augmenter les tarifs des repas de la cantine scolaire qui étaient inchangés depuis un certain temps. À compter du 02 septembre 2014 le tarif est fixé à **2,20 €** et reste malgré tout en dessous du coût réel.

Nous avons également décidé de supprimer le système des tickets pour la garderie, la facturation restera identique à celle de la cantine. (mais ceux qui sont toujours en possession de tickets pourront encore les utiliser jusqu'à épuisement).

## ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015 DE LA ZONE C

- Rentrée : lundi 1<sup>er</sup> septembre 2014
- Vacances de la Toussaint : samedi 18 octobre au dimanche 2 novembre 2014
- Vacances de Noël : samedi 20 décembre 2014 au lundi 5 janvier 2015
- Vacances d'hiver (vacances de février) : samedi 14 février 2015 au lundi 2 mars 2015
- Vacances de Printemps (vacances de Pâques) : samedi 18 avril 2015 au lundi 4 mai 2015



- Fin de l'année : samedi 4 juillet 2015



## OUFF !! nous sommes enfin prêts pour la rentrée

La commission du S.I.V.S composé de 5 communes du R.P.I., après un travail acharné durant l'été a été en mesure de présenter à la mi-août un planning avec des différentes animations et des horaires de bus.

Une information sur les nouveaux rythmes scolaires a été remise aux parents d'élèves. Nous souhaitons aux enfants, aux parents, aux professeurs des écoles, aux personnels communaux et aux animateurs, une bonne année scolaire.

## OXYGENE VARENNOIS RANDONNEE DU 21 SEPTEMBRE 2014



C'est avec un épais brouillard et un café de bienvenue que les bénévoles ont accueillis les vététistes et les marcheurs venus participer à la onzième randonnée « La Varennoise ».

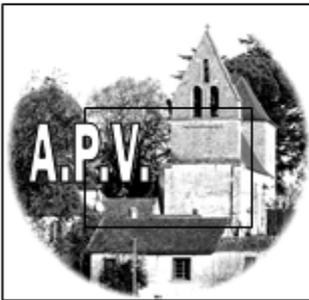
Il faut dire que le programme proposé était de qualité : deux parcours de 25 et 45km pour les VTT avec des portions de chemins inédites et un parcours de 12km pour les randonneurs pédestres.

A 9h00 précise, le Président a donné le départ aux 140 vététistes impatients de découvrir nos chemins et nos forêts en passant par les communes de Bayac, Beaumont, Monsac, Lanquais, Faux, Verdon et Saint-Agne. Plusieurs ravitaillements jalonnaient les parcours à la disposition des participants.

Vint ensuite le tour d'une quarantaine de marcheurs ou de coureurs de s'élancer sur le tracé qui leur était proposé. Ils purent également se ravitailler à mi-parcours et repartir d'un bon pied pour rallier Varennes.

A l'arrivée, avec cette fois-ci un beau soleil, c'est autour d'un pot de l'amitié que les participants purent échanger leurs impressions sur cette journée et récupérer des lots offerts par un généreux sponsor.

L'Oxygène Varennois remercie les participants, les bénévoles et tous ceux qui ont contribué au succès de cette onzième Varennoise et vous donne rendez-vous pour la prochaine édition.



## LE GRAND DINER DANSANT DE VARENNES

**Quelle soirée que ce repas dansant** du « deuxième samedi d'Octobre » ! Les bénévoles cordon-bleu se sont surpassés, (on a même vu un Homme en cuisine !)

Dès l'apéritif, le ton était donné : les amuse-bouches des plus savoureux accompagnaient une pétillante Bicyclette, le potage de velours suivait, puis la terrine aux deux poissons, le rosbif tendre et nappé d'une sauce aux cèpes, paré de petites

pommes de terre et verts haricots, le Cabécou souriait dans un nid de salade, enfin arrivaient les Tropéziennes blondes et parfumées. Le vin de Marcel participait à la fête .

Et puis l'orchestre Alain-Michel était sur scène. Ceux qui l'on vu et entendu une seule fois se rappellent de sa prestation . Accordéoniste, guitariste, batteur, trois virtuoses qui ont conquis les convives. Quant au chanteur imitateur, il a soulevé l'enthousiasme. La salle a chanté, dansé, beaucoup ri... et promis de revenir.

L'A.P.V., ses bénévoles se réjouissent du succès de cette soirée, et remercient tous les participants.



Cette soirée est **réalisée aux profits de l'entretien et de la mise en valeur du patrimoine**

### Le repas de chasse

Le repas de chasse de l'amicale de chasse des propriétaires et chasseurs des communes de Lanquais et Varennes s'est déroulé le samedi 23 Aout 2014 dans la convivialité et une ambiance chaleureuse.

Nous remercions tous les participants ainsi que Messieurs les Maires de Lanquais et Varennes pour leur présence.

Les membres de l'amicale de chasse

Le Président



### PATRIMOINE

La restauration du retable de notre église est sur le point de se concrétiser. Ce projet retenu par le Conseil Municipal dès 2007, reconduit en 2008, qui a permis en 2012 de réaliser une première tranche de travaux d'assainissement des murs de l'église (sur demande expresse de M. l'architecte des Bâtiments de France), va aboutir prochainement. M. Schmitter est venu le 16/09, démonter le retable, afin de procéder ( en Atelier Agréé ) au traitement insecticide, fongicide, au décapage et repeint de l'autel baroque qui fait la gloire du village depuis plus de 350 ans!



### P. D . I . P . R

**P. D . I . P . R. ou en clair: »Le Plan Départemental d'itinéraires De Promenades et de Randonnées », jalonne et sécurise les sentiers qui permettent de retrouver, avec le plaisir sain de la marche, des endroits pleins du charme désuet du temps où l'on se déplaçait à pieds. Des panneaux d'informations donnent de place en place l'histoire des lieux. La "Boucle du Patrimoine" du cœur du village de Varennes, est en voie de réalisation. Les points d'implantation des panneaux de valorisation et des poteaux de fléchage ont été matérialisés. La rambarde de protection prévue sur l'escalier qui, du bourg rejoint la Fontaine, a été choisie par les services compétents et la commission municipale en charge du projet. Ces travaux seront exécutés dès cet Automne.**

Bonne promenade.



### LE CHEMIN DE TERREFORT

Les samedis se succèdent et ne se ressemblent pas, pour les bénévoles de l' A.P.V., les messieurs cette fois, étaient à contribution, (avec aussi une femme). Munis de pelles pioches râteaux débroussailleuse tronçonneuse croissant et autres outils ils ont dégagé le chemin de Terrefort, afin que les marcheurs empruntant les sentiers du P.D.I.P.R.; puissent suivre ce vieux chemin et découvrir les murailles médiévales du village.



## LES 40 ANS DE L'USLV

Le samedi 30 Août sous un soleil radieux, le village de Lanquais était en pleine effervescence pour célébrer le 40<sup>e</sup> anniversaire du club de rugby.

Pour cette occasion la rue qui mène au stade et le stade lui-même étaient joliment décorés.

A 10h30 ce sont les vieilles grolles du club et les féminines du Périgord Pourpre qui ont assurés le spectacle au cours d'un match disputé et animé, le score importait peu, l'essentiel était de courir et de se faire plaisir.

A 12 h ce fut un grand moment d'émotion autour de la stèle érigée à la mémoire de Camille Barrière ancien maire et membre fondateur de l'USLV. A cette occasion Michel Blanchet, maire de la commune a su trouver les mots pour rendre

hommage à son prédécesseur et à toutes les personnes qui ont participées à la vie de ce club depuis 40 ans, il remercia aussi les personnalités de leur présence. Parmi elles, Brigitte Allain, Serge Mérillou, Christian Estor, Mr Martin (maire de Varennes) Jean Marie Brunat (maire de Verdon) et les membres du conseil municipal de Varennes et Lanquais.

Monsieur Martin maire de Varennes a rendu lui aussi un hommage à Camille Barrière tout en faisant ressortir l'importance des associations en milieu rural pour maintenir un lien social indispensable dans les petites communes et l'USLV rempli bien son rôle.

A l'issue de la cérémonie un vin d'honneur offert conjointement par l'USLV et la municipalité a rassemblé toutes les personnes présentes.

A 14 h 30 reprise des activités sportives avec une démonstration des enfants de l'entente LALINDE - ISSIGEAC - LANQUAIS encadrés par leurs éducateurs.

A 15 h en match d'ouverture les équipes d'ISSIGEAC et de l'USLV ont disputé une rencontre amicale qui a vu la victoire d'ISSIGEAC sur un score serré mais qui laisse entrevoir de beaux jours pour les bleus et blancs.

A 16h 30 ce fut le tour des équipes B de LALINDE et de SARLAT, malgré la différence de niveau les Lindois se sont bien défendus mais ont laissé filer une victoire assez large aux Sarladais.

A 18h les équipes une de l'US Lalinde et du C.A. Sarlat pénètre sur la pelouse sous les applaudissement du nombreux public présent. Bien que les lindois évoluent un cran au dessous de leurs adversaires, ils ont bien résisté aux assauts des bleus et blancs coachés par un ex Lindois Mika Mocktar, le score final serré reflète bien le déroulement de la partie.

Pour clôturer cette journée de fête un grand repas convivial préparé par les bénévoles de l'USLV a rassemblé près de 150 personnes et s'est terminé tard dans la nuit.

Un grand remerciement à tous les clubs présents qui ont contribué à la réussite de cette journée ainsi qu'à tous les partenaires du club pour leur soutien.

### FETE VOTIVE 2014

Ah! Oui, nous sommes déjà courant Septembre et le Petit Varennois post-fête local va paraître!!! Et j'ai presque honte de vous servir pour la quatorzième fois, la même soupe, à savoir un article brossant un tableau quasi-inchangé du déroulement de la fête de Varennes!! A l'inverse, comme les articles vantant les éditions précédentes étaient fort élogieux, je ne peux qu'être, avec tout le comité, très satisfait de ces sortes de « copié-collé ». Donc je vais être bref, la fête s'est fort bien déroulée, comme d'habitude.

Un léger bémol cependant: La date du samedi coïncidait cette année avec la fête de la musique. Ce qui tendrait à expliquer une fréquentation moindre au repas dansant. Et le dimanche après-midi a été le plus chaud de tout l'été 2014 ce qui a évidemment quelque peu découragé les chineurs. Petit aléas qui n'ont pas empêché au bilan de l'évènement de se montrer, comme à l'accoutumée, positif.

Et, cette année, dame nature a sonné elle-même la fin du feu d'artifice par un formidable coup de tonnerre qui a dispersé une foule un tantinet paniquée!

B.M.

### LA VARENNOISE

Le dimanche 14 septembre 2014 par une belle journée ensoleillée, c'est près de 100 marcheurs et plus de 110 cavaliers et chevaux qui ont pris le départ tant attendu de la randonnée LA VARENNOISE organisée par le Comité des fêtes.

Un circuit pédestre encadré de 12 km et de deux circuits équestres de 20 km et 30 km étaient proposés à travers les beaux sentiers et chemins des communes de VARENNES, LANQUAIS, FAUX, MONSAC et BAYAC.

L'ensemble des bénévoles du Comité des Fêtes a pris l'organisation de cette manifestation à cœur, plaçant ainsi le week-end sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité.

Rien n'a entaché le dynamisme des bénévoles, même pas une panne de Quad survenue le samedi matin lors du balisage des circuits équestres, panne vite résolue grâce au staff de choc (merci René!).

Un café et des pâtisseries maison ont été offertes aux participants avant le départ sur les circuits des randonnées puis un casse-croûte à la plancha les attendant à mi-parcours, avant de se retrouver au retour autour d'un apéritif et d'un repas préparé avec soin par notre boucher JOLLYS.

Cette journée placée sous le signe de la convivialité fût une réussite totale et il est à souligner qu'un rassemblement de 110 chevaux et cavaliers place la commune de VARENNES en tête des randonnées équestres de la DOR-DOGNE.

Encore un grand merci à tout le Comité des Fêtes pour nous avoir fait confiance et nous avoir permis de faire perdurer cette belle manifestation et à l'année prochaine pour une nouvelle édition.

H & H FABRE

## QUELQUES RAPPELS DES CHANGEMENTS ADMINISTRATIFS

### **Égalité entre les femmes et les hommes : ce qui va rapidement changer**

Article créé le 14/08/2014

La loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes a été publiée le 5 août 2014 au Journal officiel.

Cette loi comprend une série de mesures destinées à mieux assurer l'égalité entre les hommes et les femmes dans la vie professionnelle. D'autres mesures visent à concilier vie privée et vie professionnelle. Enfin, plusieurs dispositions ont pour objet la protection des victimes de violences conjugales.

Parmi ces mesures, citons les nouveaux droits pour les parents et les couples comme :

- des autorisations d'absence permettant de se rendre à trois examens médicaux obligatoires pour le conjoint salarié de la femme enceinte ou la personne salariée liée à elle par un pacte civil de solidarité ou vivant maritalement avec elle, un congé lors de la conclusion d'un pacte civil de solidarité (PACS) de 4 jours comme pour un mariage,
- une protection du second parent salarié contre le licenciement. Durant les 4 semaines suivant la naissance de son enfant, aucun employeur ne pourra rompre le contrat de travail d'un salarié, sauf pour une faute grave ou une impossibilité de maintenir le contrat,
- une incitation à partager l'ex-complément de libre choix d'activité, qui devient à compter du 1er octobre la « prestation partagée d'éducation de l'enfant ».

De nombreuses dispositions visent à mieux protéger les victimes de violences conjugales, les familles monoparentales victimes d'impayés de pension alimentaire ainsi que les salariés victimes de harcèlement moral ou sexuel au travail.

Dans les entreprises, la loi inscrit l'égalité au cœur de la négociation collective d'entreprise ou de branche : accès à l'emploi, promotion, déroulement de carrière, écart de rémunération...

### **Le prêt à taux zéro renforcé pour favoriser l'accès à la propriété**

Article créé le 12/08/2014 Mis à jour le 13/08/2014

Afin de favoriser les ménages les plus modestes, les conditions d'attribution et les modalités des prêts à taux zéro (actuellement connus sous le nom de PTZ+) sont revues à compter du **1er octobre 2014**.

Un décret, paru au Journal Officiel du 6 août 2014, précise les modalités de cette révision.

### **Renouvellement du permis de conduire en cas de perte ou de vol**

Article créé le 08/08/2014

**A compter du 1er septembre 2014**, le renouvellement du permis de conduire donnera lieu au versement d'un droit de timbre de **25 euros**

Depuis le 16 septembre 2013, le permis de conduire est délivré, comme le prévoit la directive européenne du 20 décembre 2006 (2006/j126jCE) du Parlement européen et du Conseil, au format « sécurisé » et selon les normes de sécurité du ministère de l'Intérieur.

L'article 10 de la loi de finances rectificative pour 2014 introduit une disposition dans le code général des impôts qui prévoit un droit de timbre pour certaines procédures de renouvellement du permis de conduire. Aussi, **à compter du 1er septembre 2014**, conformément aux dispositions du nouvel article 1628 ter du code général des impôts, lorsque le titulaire ne présente pas le permis de conduire à renouveler et ce, quelle qu'en soit la raison: perte, vol, destruction accidentelle, etc., alors le renouvellement du permis de conduire donne lieu au versement d'un droit de timbre de **25 euros**.

Ce droit de timbre de 25 euros n'est pas dû lorsque le demandeur présente le permis de conduire à renouveler ou lorsqu'il demande pour la première fois l'établissement d'un permis de conduire. Il s'ajoute à la taxe régionale (1) prévue dans certains départements.

**Rappel des heures d'ouverture** : de 8h30 à 13h00 du lundi au vendredi tél: 05.53.02.25.35 de 9h00 à 11h30 et 13h30 à 16h00  
Courriel : [prefecture@dordogne.gouv.fr](mailto:prefecture@dordogne.gouv.fr)

(1) Il s'agit des départements des régions Corse, Limousin, Poitou-Charentes, La Réunion, Guyane, Martinique

**Le 114 : un numéro d'urgence au service des personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre (sourds malentendants, aphasiques, dysphasiques)** Article créé le 06/08/2014



## Geste de citoyenneté

### LIMITATION PASSAGE AU NIVEAU DE L'ÉCOLE:



En raison de l'incivilité de quelques automobilistes qui empruntent un accès réservé aux bus scolaires et qui s'en servent de raccourci avec une vitesse excessive, la commune a mis en place des « buses-ralentisseurs », au niveau de l'école.

De plus certains ont été surpris en train de téléphoner au volant au moment de leurs passage.

C'est un endroit fréquenté régulièrement par les enfants du RPI.



## Événements à venir

(à l'heure de rédaction du journal toutes les dates ne nous avaient pas été communiquées)

Les prochaines randonnées pas loin de Varennes:

Dimanche 2 Novembre à Lanquais, en partenariat avec la **fête du cochon**;

Dimanche 7 Décembre à Lalande, participation au **Téléthon**;

Dimanche 21 Décembre à Sauveboeuf;

Dimanche 4 Janvier 2015 à Varennes;

Pour toutes ces sorties départ 9h, se renseigner au 06 60 42 84 37